

OBLIGATIONS ET TEXTES DE REFERENCES

Article L231-3-1 et R123-12-20
Règles R6 de l'APSAD

PUBLIC CONCERNE

Formation destinée au personnel désigné par le responsable de l'établissement conformément au code du travail et aux règles de l'APSAD

PRE-REQUIS

Maîtriser la langue française.

OBJECTIFS

Être capable d'appréhender les notions de prévention des risques liés à l'incendie.
Être capable de maîtriser la technique d'évacuation de l'établissement et le rôle des chargés d'évacuation (guide-file et serre-file)

CONTENU :

- Le contexte réglementaire (Code du travail, ERP/IGH, APSAD, nomenclature des IC)
- Les chargés d'évacuation et leurs rôles
 - Le Guide file
 - Le Serre file
- L'alerte
- Les moyens concourant à la sécurité incendie (les dégagements, les consignes de sécurité, les plans d'évacuation, le désenfumage)
- L'évacuation (choix des cheminements, espaces d'attente sécurisés et évacuation différée, points de rassemblement)
- Visite de l'établissement avec découverte des moyens de lutte contre l'incendie présents et des modalités d'évacuation.

METHODE PEDAGOGIQUE

En s'appuyant sur les connaissances et les expériences des stagiaires, le formateur détaille les dangers du feu et les modalités d'évacuation en cas de départ de feu.

MOYENS PEDAGOGIQUES

- L'organisme de formation mettra en œuvre tous les moyens techniques et humains pour la bonne réalisation de cette action de formation.
- Documentation remise aux participants

EVALUATION DE LA FORMATION

Le participant est évalué par un QCM en fin de formation

INTERVENANT

Formateur spécialisé dans la prévention du risque incendie.

AGREMENT

EGIDE ENTREPRISE est titulaire des habilitations et agréments, délivrées par l'INRS et l'Assurance Maladie – Risques Professionnels ainsi que la préfecture des Hauts-de-France, pour réaliser les formations en prévention et maîtrise des risques.

VALIDATION DE LA FORMATION

Une attestation de fin de formation est remise aux participants.

<p><u>DUREE FORMATION</u> 3h30</p>	<p><u>RECYCLAGE</u> Un Maintien et Actualisation des Compétences est conseillé tous les ans.</p>	<p><u>NOMBRE STAGIAIRES</u> - En intra maximum 8 personnes - En inter formation validée à partir de 4 personnes</p>
<p><u>MODALITES ACCUEIL HANDICAP</u> Egide Entreprise accueille les stagiaires en situation de handicap en partenariat avec l'AGEFIPH des Hauts-de-France.</p>		